



Refus abusif rupture conventionnelle - défaut de revalorisation

Par **clairoune**, le **02/03/2011** à **15:15**

Bonjour,
Mon embauche 1/8/07 était pour une audit seulmt. CDD à nouveau puis en CDI le 1er février 2009. Sur cette lettre de 2 p objet : CDI ; et " qualité de juriste "nov 2009, entretien annuel . ma resp me dit ne penser qu'à un autre congès mat. Je lui dis que j'aimerais évoluer. Elle se dit contente de moi mais ne peut rien me proposer , me conseille de retenter de passer le concours crfpa. j'avais tenté les écrits en 09, elle m'avait obtenu 2 sem ms pretexté à la rh que ma mère était malade.
4 mois ap, en février je dem un entretien à ma resp pour lui demander de convenir soit de mon départ en RC soit d'un sans soldes de 3 mois pour crfpa,seul perspective d'évolution Elle me dit qu'elle m'aidera ms pas sure pour la RC ms qu'elle fera tt pour les 3 mois. Mais qu'elle va attendre avt une réponse pour le départ de mon collègue en mobilité interne. 2 sem ap, il part
1 sem ap elle me dit que les RH sont contre, et elle aussi car profiter du chom c'est abuser de la société, refuse d'insister. Pour 3 mois elle me dit que les RH ne veulent pas par principe.
J'apprendrai off q la RH lui avait dit OK pour les 3 mois ms ma resp aurait répondu que ca la dérangeait bcp car je la prevenais soudainement On m'a dit OK que pr 1 mois et pas plus, je prends rdv avec la RH car ma resp m'avait dit ok pour + que je ne comprends pas ce refus
On me dit que ma resp n'est pas ok, je relance pour RC, la RH me dit on refuse pol. or la RC avait été consentie à un salarié pr rejoindre sa copine ds le sud. Il ma dit qu'il a eu sa RC mais qil a signé un accord de confid
off le refus de ma resp était motivé : mon collègue part, je veux congès mat et pas gérer la veille sur leur dossiers ou former quelqu'un. Si pas contente elle demissionne. Je sais cela de la "sous resp" .
Enceinte mi juillet elle part en arret en sept (on l'a entendu au dej au tel disant... doc veut pas me donner arrêt, le we d'ap chez ses parents, le doc de famille lui donne un arret j->conges mat.
Aussi, j'avais postulé aux 2 formations, accordés ts les ans, elles st validées pr ts sf moi, "pcq ce n'est pas cohérent" avec concours. En off qu'elle n'a pas fait la demande pour moi. Je lui dit alors que j'ai acquis suffisamment de dif pour prépa. "oui

biensur ce serait logique"rnrnJe fais la dem par mail, en demandant motifs refus et si à défaut je peux avoir une prise en charge pour la prépa. rdv avec la RH qui me reçoit et dit que je faisais plein de demandes, q l'on avait trop investi sur moi (1950€ net ap 4 ans, juriste tv), mon comportement inadmissible, cette façon des mails alors que le tél existe reflétait un caract procédurier, que je mentais qd je disais que ma resp était favor au projet (RH remplaçante arrivée 10jrs avant avait eu ma resp au tél juste avtrnrnboulot de 2 pers, Je forme une junior sur mes dossiers. Ma resp n'a pas dit la vérité sur ce point non plus : (dps février2010) officiellement c'est elle qui assure le remplcmt de mon collègue en formant une junior recruté en CDD pour ce remplcmt. en fait la junior bosse sur les dossiers de ma resp, je fais le boulot de 2 sans aide. Je formerai cette junior sur ctn de mes dossiers seulmt.rnrnJ'ai fait des mails à ma resp pour m'organiser, la ou j'en étais sur mes dossiers et de mon collègue parti, pas de rép. Je revise midi, soir WE.. je vais voir le doc car évanouissements répétés, il me menace d'appeler ma resp si je n'accepte pas un arrêt car je suis épuisée.rnrnJe pars au mois d'août en sans soldes, pour reviser en laissant une note dossiers en cours et je reviens en sept, rien n'aura été fait en mon absence.rnrnEcrits crfpa (mon père se suicide le jour même des écrits je n'avais pas eu un WE pour aller le voir). qd j'apporterai l'acte de décès pour les 3 jours d'abs enterrement, mon père né en 37, la RH a délicatesse de me dem si c'était bien mon père et non pas mon gd p. Suis épuisée, arrêtée qlq fois. J'ai les écrits crfparnrnOct, pas de nvll pr ma formation, on m'a dit OK sur le pcp en juillet. en off (ils attendait me le refuser en cas d'échec. La RH surprise que j'ai les écrits, il paraît que le dossier avance.rnrnOraux sur mes congés - succès. Je dem le 15 déc la prise en charge 1530€ (j'avais donné tous les doc en août) 1sem ap on me dit qu'en fait l'afdas a dit non ="remboursement" pas poss. Dps le tps j'avais du avancer. Ap un scandale, la société fait chèque, pas de mail pr justifier.rnrnPas d'augm° pour le remplcmt effectué avec succès ni la formation junior.rnrnJ'ai fait signer la feuille EFB par la sous resp pour valider PPIrnrnMon collègue qui devait revenir février 2011, j'apprends par sms par la sous resp "pour info il a une autre mobilité interne, à lundi". Dc sans discussion, contrepartie, je dois continuer à former la junior et à faire seule les dossiers lourds qui étaient à mon collègue, les miens et les deux gros chantiers de l'année suppl. Cours du soir, recherche stage cabinet 2012. Je veux donc convenir de mon départ. Je dem à nouveau une RC en contrepartie des efforts fait de ma part, mon départ convenu vu les événements, faibles csqcs pr la société et les gdes pour moi. J'ai cotisé pdt 5 ans, en cas de gratificat° de stage faible j'ai droit à une compens° assedics, idem si période de flottement pour une collab ap stage.rnrnLa sous resp est d'accord avec moi. la resp lui dit, "je suis pas contre mais bon courage, par pcp ils vont dire non ". La sous resp va voir le DG de la filiale de ce Gd Groupe, "marre de favoriser ce système où plein de gens vivent aux crochets de la société. Je m'en fout de sa situation, c'est par pcp que je suis contre. Les gens qui veulent évoluer prennent d risques. Elle avait qu'à épargner ou demander de l'argent à ses parentsrnrnQuels chef de réclamations, voyez vous dans mon histoire? Merci beaucoup

Par **pepelle**, le **06/03/2011** à **01:09**

En gros (parce que j'avoue avoir eu du mal à vous lire jusqu'au bout) je ne vois pas comment vous pouvez imposer une rupture conventionnelle à votre employeur. Il refuse, point barre.